

## Renée de Tryon-Montalembert – Vierge consacrée, tertiaire dominicaine – 1920-2007

J'ai connu RTM dans les années 60 au cours des réunions du Comité de rédaction des Cahiers Saint-Dominique, petite revue à l'usage du laïcat dominicain, alors que j'étais assistant religieux des Fraternités Laïques Dominicaines (= Tiers-Ordre). Elle y avait été invitée par le Père Albert-Marie Besnard, O.P., (1926-1978), alors aux Editions du Cerf. A ce moment-là, je ne savais d'elle qu'elle était tertiaire dominicaine à titre privé (c.à.d. hors fraternité) et professeur dans une école juive de la région parisienne. Je n'ai jamais cherché à en savoir plus, je faisais confiance au Père Besnard, et, lors des réunions de Comité de rédaction, j'ai apprécié les belles qualités de RTM : intellectuelles et spirituelles. Elle parlait souvent de son travail professionnel et j'appréciais la qualité proprement dominicaine de son insertion en milieu israélite. Mon ministère auprès des Fraternités Laïques Dominicaines s'est terminé vers 1980 et je n'ai plus entendu parler de RTM jusqu'au moment où je suis devenu évêque de Metz, soit en 1987.

Lors de ma première participation à l'assemblée plénière des évêques de France, en novembre 1987, je fus affecté à la commission épiscopale de la vie religieuse, qui traitait aussi des autres formes de vie consacrée, et on m'a confié l'accompagnement des vierges consacrées. On ne savait pas trop ce qu'il fallait faire et l'on s'est dit ce dominicain il en saura peut-être un peu plus que nous... C'est vrai que, pendant mes études au Saulchoir, j'avais entendu parler des vierges consacrées durant les premiers siècles. Mon professeur de patrologie, le Père Camelot, était l'auteur d'un petit opuscule *Virgines Christi*, que j'avais lu et j'avais même participé à un séminaire sur le sujet à l'occasion duquel j'avais lu les travaux du Professeur René Metz. En 1970, lorsque fut promulgué l'*Ordo consecrationis virginum*, j'en avais lu attentivement et non sans étonnement les *Praenotanda*. Quoi qu'il en soit, chargé de l'accompagnement des vierges consacrées au nom de mes frères évêques, j'appliquai le vieux et sage principe : voir, juger, agir... Ma première rencontre avec les vierges consacrées eut lieu à l'occasion d'une retraite que je prêchai pour elles en Alsace, au Liebfrauenberg, tout près du lieu où je vis aujourd'hui. Ce rassemblement d'une petite centaine de vierges très diverses par l'âge, l'histoire personnelle et les attentes, me permit de cibler un certain nombre de questions et, rentré chez moi, je rédigeai à l'intention des évêques de notre Conférence une page de guide pratique. Ce papier sans prétention eut l'heur de plaire aux évêques et de répondre à leurs questions pratiques et l'on suggéra, en assemblée, qu'il fut soumis pour avis à la CIVCSVA. Cette Congrégation se demandait alors si l'*Ordo virginum* relevait de sa compétence. Il faut dire en effet que la transformation subite de l'*Ordo virginum* est le résultat d'une aventure absolument imprévisible : le Concile avait demandé la révision de l'*Ordo liturgique* et, quelques années plus tard, l'organisme compétent publie son travail, avec des *Praenotanda disciplinares* qui ne relevaient pas de sa compétence et qui n'avaient fait l'objet d'aucune réflexion pastorale préalable... Bref, mon papier était le bienvenu à la CIVC SVA et le Secrétaire d'alors, l'actuel Cardinal Errazuriz Ossa, archevêque émérite de Santiago du Chili, me fit nommer par le Pape membre de la Congrégation et j'y suis toujours malgré la limite de la durée des mandats. Il faut dire que dans cette Congrégation j'ai rendu bien d'autres services que celui des Vierges, surtout depuis le Synode sur la vie consacrée de 1994. J'ai donc essayé modestement de clarifier les questions que posait aux églises locales la restauration inattendue de l'Ordre des vierges...

C'est alors qu'un jour une certaine RTM se rappela à mon bon souvenir en m'envoyant une petite image sur laquelle étaient inscrits les noms, dont le sien, des premières consacrées du diocèse de Paris. Ce fut le début d'un échange épistolaire plus ou moins régulier et de l'envoi de documents divers. Elle me partagea plusieurs fois son intérêt pour la cause de béatification

d'Anne de Guigné ( 25 avril 1911 – 14 janvier 1922 ) morte en odeur de sainteté à Cannes et que des dominicains comme le Père Bernadot contribuèrent à faire connaître. La notice de Wikipedia qui lui est consacrée illustre l'engagement de RTM pour cette cause, il s'agissait pour elle de mettre en avant les capacités de l'enfant à devenir saint : ' Enfance et sainteté '. Elle fut comblée lorsque le 3 mars 1990, le pape Jean-Paul II autorisa son culte.

La situation ecclésiale de RTM pose le problème intéressant de la double appartenance. Tertiaire dominicaine, RTM a reçu la consécration des vierges. L'appartenance au Tiers-Ordre dominicain suppose une ' profession ', dont les termes sont fixés, depuis le XIIIème siècle, par la Règle elle-même. Quelle est la valeur canonique de cette profession ? Les canonistes en discutent, elle s'apparente à des vœux privés, mais est différente. Par ailleurs, cette profession dans le Tiers-Ordre ne fait pas entrer dans ce que l'on appelle la vie consacrée. Un ou une tertiaire, surtout s'il est célibataire, aura peut-être le sentiment d'avoir consacré sa vie à Dieu par cette profession, mais il n'en est pas pour autant reconnu par l'Eglise comme une personne consacrée. Je sais bien que, de nos jours, on parle parfois de ' laïcs consacrés ', mais cette expression n'est ni juste, ni heureuse, et il faut l'éviter. A la suite du Synode de 1994, qui avait évoqué ces questions, l'Exhortation apostolique *Vita consecrata* a précisé qu'il n'y avait qu'une seule consécration, digne de ce nom, c'est celle du baptême, et de ce point de vue tous les baptisés sont des consacrés, mais cette consécration radicale peut prendre des formes très différentes. L'appel à suivre le Christ peut entraîner certains chrétiens à renoncer au mariage et à consacrer leur célibat dans la pauvreté et la dépendance ( les trois vœux dits de religion : chasteté, pauvreté et obéissance ). Ce même appel peut conduire les uns à mener la vie commune, d'autres l'érémisme... La virginité consacrée, qui est certainement la forme la plus ancienne de consécration, s'inaugure précisément par une liturgie consécatoire qui est comme un mariage avec le Christ-Epoux et qui insère la nouvelle épouse au cœur du mystère de l'Eglise : la candidate vierge consacrée s'offre en quelque sorte au Christ qui la consacre par le ministère de l'évêque diocésain. Les choses étant ce qu'elles sont, la vierge consacrée peut fort bien vivre sa consécration à l'école de saint Dominique, de saint François d'Assise ou de saint Benoît ; elle peut vivre sa consécration en plein monde comme au premier âge de l'Eglise ainsi que le permet à nouveau l'Ordo de 1970, ou dans la clôture d'un monastère. En émettant les trois vœux, les religieux s'engagent vis-à-vis de Dieu dans une véritable alliance selon la médiation d'un institut officiellement reconnu par l'Eglise et deviennent, par là, eux aussi, des personnes consacrées. L'*Ordo professionis religiosae*, promulgué dans les années qui ont suivi le Concile, comporte deux moments : l'engagement dans l'institut, par la médiation du modérateur qui le reçoit, à vivre les trois vœux ; et la '*benedictio seu consecratio* ', qui manifeste qu'à travers cet engagement le religieux devient personne consacrée. On peut aussi considérer, comme le fait saint Thomas d'Aquin dans la Somme théologique, que le religieux qui s'engage devient personne consacrée dans l'acte même de son engagement par ailleurs reconnu par l'Eglise, sans qu'il soit nécessaire de l'expliciter par la *benedictio seu consecratio*. C'est, pour ma part, la thèse que je défends avec beaucoup de mes frères dominicains. Le Siège apostolique a approuvé notre position théologique appuyée par saint Thomas et, dans notre Rituel, la '*benedictio-consecratio* ' est facultative. Quelle que soit la forme liturgique de la consécration, la personne devient par elle personne consacrée et de cette consécration, l'Eglise, selon la conception la plus ancienne, n'a pas autorité pour en dispenser. S'agissant de RTM, je suis convaincu qu'elle a vécu sa consécration en vraie fille de saint Dominique. + fr PR